



### Commémoration 11 Novembre 1918

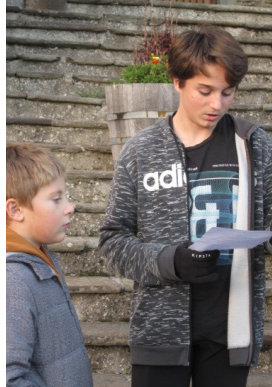
Le Samedi 10 Novembre à 16h30, le Conseil Municipal a invité les habitants de Castans à procéder au dépôt de gerbe au monument aux morts en hommage aux morts pour la France.

Les élus et habitants présents ont pu partager ce moment de commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le discours de Madame le Maire et le poème lu par Hugo Bonnal : « Le dormeur du Val » d'Arthur Rimbaud étaient en mémoire des hommes morts aux combats, mais aussi en faveur de la paix et de la transmission de ces valeurs aux jeunes générations.

Puis, les noms des « morts aux champs d'honneur » ont été lus, les uns après les autres pour leur souvenir et pour que ce moment de mémoire soit un message de Paix et une promesse universelle d'Avenir. Mme le Maire a ensuite cité André Malraux : « *Sachons nous unir pour un avenir fraternel plus encore que pour un passé commun* », avant la minute de silence, le dépôt de gerbe et le chant de la Marseillaise.

Les enfants ont participé à la cérémonie en plantant un jeune olivier, symbole de la paix, et en déposant des bougies sur le monument aux morts pour cette veillée historique et symbolique.



10 11 2018

### Le mot du Maire

Discours du  
10 novembre 2018



« Traditionnellement, le Conseil Municipal dépose pour le 15 aout une gerbe au monument aux morts pour commémorer et honorer la mémoire de l'ensemble des soldats décédés aux combats. Cette année, en ce 100<sup>ème</sup> anniversaire, le 11 Novembre célèbre l'Armistice qui acte la fin de la guerre 14-18 et nous dédions une nouvelle fois, ce temps à la Paix.

Un siècle ! C'était le 11<sup>ème</sup> mois, à la 11<sup>ème</sup> heure que les cloches ou les clairons annonçaient la fin des hostilités, « l'Armistice mettait un terme aux combats fratricides de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, quatre années de bruit, de fureur, de nuit et de terreur »

La blessure de 14-18 c'est une génération exsangue immortalisée sur nos monuments, l'effroyable hécatombe. « Partout on constate ce gâchis, l'épuisement et le deuil. »

La blessure de 14-18 est à jamais inscrite dans notre récit local et national car cette épreuve de tragédies, ce cortège d'horreurs et de drames fut partagé et n'épargna aucune famille, des victimes civiles que l'on avait armées...marqués à jamais dans leur chair et dans leur esprit.

Nous avons tous en mémoire les récits, les traces de ces destins brisés lors de cette guerre mondiale qui devait être la « Der des Der » ! Une guerre qui a profondément modifié la société française.

Castans 20 à 25 hommes, des maris, des fils, des frères, des promis ont affronté ce chaos et sont morts aux combats laissant dans notre mémoire commune, la tristesse, l'amertume mais avant tout la conscience de notre histoire et le refus farouche de sa répétition. Alors que de par le monde, les menaces grondent, les champs de guerre abondent...

La commémoration est une transmission. Il s'agit de se souvenir pour préserver et construire la paix. La commémoration c'est une œuvre de mémoire, une mémoire pour bâtir l'avenir, un trait d'union fraternel et solidaire, intergénérationnel, des plus âgés aux plus jeunes pour qu'ils soient les héritiers et défenseurs vigilants d'une paix durable. » Yolande Piton, Maire de Castans

# Intempéries

14-15 octobre 2018

14-15 février 2017, 14-15 mars 2011 les catastrophes naturelles se succèdent sur Castans et se ressemblent... De fortes pluies alors que les sols sont déjà gorgés



Escandelle



Pompidouire

rondels, les routes forestières... les dégâts sont récurrents.

Cette année, les récents travaux, lorsqu'ils ont pu être réalisés, ont atténué ces phénomènes dangereux mais de nouveaux aménagements sont encore à prévoir. Cependant, l'importance des dégâts est relative face aux dramatiques pertes qu'ont subi bon nombre de communes audoises. C'est pourquoi le Conseil municipal lors de sa séance du 19 octobre, a décidé d'attribuer un don de 1000€ à l'association Aude Solidarité au profit des communes sinistrées.



Raissac

## L'Atelier de Transformation

Le bilan 2018 est positif même si la période d'affluence reste l'automne, l'atelier a tourné en 2018. Le bilan financier s'avère positif avec 3500 € de dépense et 4000 € de recettes.

Ce sont 45 journées de location en 2018 avec plus de trente sur le dernier trimestre.

Les utilisateurs sont principalement des producteurs de châtaignes et de pommes qui transforment leurs produits frais en confitures et compotes. Quelques viticulteurs font également sécher des raisins.

Le Mardi 13 Novembre a été réservé à un décorticage collectif pour les gens du village.

Chaque participant venant avec son seau ou son panier pour faire décortiquer et laver ses châtaignes.



13 11 2018



## FORET COMMUNALE

Les routes forestières ont une nouvelle fois été fortement dégradées par les fortes pluies du mois d'octobre. Stéphane Paoli, le technicien forestier ONF, et les services de la Commune ont réalisé conjointement l'inventaire des dégâts sur ces accès indispensables à la DFCI : défense des Forêts contre l'incendie et au maintien d'une exploitation forestière raisonnée.

L'ONF a pris à sa charge la réfection de l'accès aux parcelles domaniales de Bois Negre. La piste de Mont Redon a été reprise en urgence par la Commune pour permettre la sortie des bois par l'entreprise Occitarn. Les Douzes seront repris en suivant grâce au financement d'urgence mis en place par le Conseil Départemental. L'exploitation des bois des forêts communales reprend son cours avec vigilance dans cette période délicate de l'entrée dans l'Hiver.

## Travaux en régie

Suite aux travaux de déviation des eaux de ruissellement par le Conseil Départemental



Intérieur Fontaine

sur la RD9, les employés communaux ont entrepris la canalisation des eaux du trop plein de la source, depuis la fontaine d'Escandelle.

L'objectif est une nouvelle fois d'éviter l'infiltration de ces eaux dans cette zone, fragilisée par le glissement de terrain en aval, et de les ramener dans le dispositif mis en place par le département pour les déplacer jusqu'au ruisseau de Quintaine.

Ils ont également repris l'arrivée des eaux et l'entretien du bâti de ce joli ensemble, fontaine, lavoir...



Avant

Après

## Téléphonie mobile



Le vendredi 26 octobre le mât de téléphonie mobile a été implanté par hélicoptère. Les différentes parties du mât ont été assemblées à terre sur Pradelles. Puis les tronçons ont été acheminés par hélicoptère jusqu'à l'emplacement choisi. Il est maintenant en place pour recevoir les équipements posés par Free pour les 4 opérateurs de téléphonie mobile. La réception du chantier de raccordement électrique s'est déroulée le 13 novembre avec le SYADEN. ENEDIS va pouvoir alimenter le site. Le réseau va se mettre en place ...

JPG 26 10 2018

## Ecole Castans-Cabrespine

Pour la rentrée 2018, on comptait 21 élèves, dont 4 de Castans. Fabrice a dans sa classe, les plus jeunes et Julien les plus grands du CE2 au CM2.

Début Novembre, le syndicat Aude Centre et l'association « Etend'art » ont proposé une animation, très appréciée par les enfants, autour de la rivière, ses abords et ses risques ...

En décembre, les séances de piscine se terminent avec de nets progrès pour tous .

Cette année, le cinéma sera au centre du projet pédagogique. Les élèves se rendront au cinéma mythique « Le Colisée » à Carcassonne pour visionner les 3 films programmés avec l'association « Les amis du Cinoch' » .

**Marché de Noël le Jeudi 20 décembre**

**Repas de l'Ecole le Samedi 16 février à Castans**

## Réforme des inscriptions sur listes électorales

La loi du 1er août 2016, rénove les modalités d'inscription sur les listes électorales et crée un répertoire électoral unique (REU) géré par l'INSEE, duquel les listes électorales seront extraites à chaque scrutin.

L'inscription sur les listes électorales peut se faire en Mairie ou par internet.

Une commission de contrôle est constituée sur chaque commune pour vérifier le REU.

## BALADE SCOT



21 09 2018

Castans accueillait le 21 septembre, la balade SCOT.

Carcassonne Agglo organise ces parcours pour découvrir ses paysages et échanger sur ses ressources et leur gestion. Ces questions sont abordées avec les habitants pour amener la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale dit SCOT : un document considérant les problématiques économiques, environnementales et sociales, locales, pour organiser en conséquence les services de la collectivité.

Le long des sentiers reliant les hameaux de Laviale, Lafargue et Escandelle... les différents intervenants : élus, techniciens forestiers, agriculteurs ... ont évoqué les questions de la vie en moyenne montagne, des ressources : bois, eau, énergie, du pastoralisme et de la castanéiculture. Plus de 70 personnes étaient au rendez-vous et ont apprécié découvertes et échanges, au fil du parcours, entre rivières, prairies et châtaigniers.

A l'arrivée, la visite de l'atelier de transformation de produits végétaux a permis d'échanger sur la valorisation des produits locaux et les circuits courts de commercialisation. Puis, les participants ont pu déguster au cours d'un repas convivial : agneau grillé et crème de marron locaux...



21 09 2018

## La taxe d'Aménagement TA

Depuis 2012, la taxe d'aménagement s'applique, sur toutes les communes, aux demandes d'autorisations d'urbanisme générant de la surface taxable .

La surface intérieure (h>1.80m) qui sert de base de calcul à la taxe est multipliée par un forfait défini annuellement par l'Etat ( 726 € /2018) et par un taux défini par la commune et le département.

Le Conseil Municipal de Castans, dans sa séance du 16 octobre 2018, a décidé de baisser ce taux de 5 à 3 % à partir du 1er janvier 2019 et d'exonérer les abris de jardin soumis à déclaration préalable (<20 m2).

En effet, la loi implique que toute construction supérieure à 5 m2 soit soumise à une demande d'autorisation d'urbanisme en Mairie.

Surface créée < 5 m2 = pas de déclaration

5 m 2 < Surface créée < 20 m2 = déclaration préalable

Surface créée > 20 m2 = permis de construire

La surface peut être existante mais créer une nouvelle surface taxable par changement de destination (ex : transformation de remise en habitation ) De plus, tous les travaux modifiant l'aspect extérieur, toiture, façade, création d'ouvertures, balcons sont soumis à déclaration mais ne sont pas soumis à la taxe d'aménagement car ils ne créent pas de surface taxable nouvelle.



## La page des associations

### Comité des fêtes de Castans

La fête locale des 14, 15 et 16 août 2018 a encore été une réussite ! De jeunes bénévoles sont venus renforcer le team pour le service... Le temps était clément. Les habitués étaient au rendez-vous pour les concours de pétanque et les bals en soirée ! Le tour de table s'est déroulé exceptionnellement le 16 pour une meilleure organisation des bénévoles... La renommée de ce moment festif attire toujours autant de monde !



### Joyeuses fêtes de fin d'année



### Tamalou

Nous avons repris nos goûters hivernaux : une

belle occasion pour réunir les excentrés et de prendre des nouvelles les uns des autres... Nos réunions de fin de mois sont ouvertes à tous. Rendez-vous au prochain goûter le 30 janvier 2019 au 2 rue de l'Horte...

**Bonnes fêtes de fin d'année !**



### Association le G.R.A.A.L

Un loto très réussi le **dimanche 14 octobre**. Juste avant la catastrophe... Les participants venus nombreux ont apporté leur bonne humeur et sont repartis avec de nombreux lots.

Lots offerts, pour la plupart, par les commerçants, les artisans et les producteurs locaux. Merci à tous !

L'association organise son assemblée générale le **samedi 15 décembre à 17h**, Salle des jeunes.

Chacun peut participer pour amener ses bonnes idées... A l'ordre du jour, le bilan moral et financier 2018, l'élection du bureau et le programme du 1er semestre 2019 dont l'organisation des 30 ans de l'association les 20, 21 et 22 avril. La réunion sera suivie d'un repas partagé, tiré du sac...

Le GRAAL vous souhaite de **joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2019 !** [www.graalcastans.com](http://www.graalcastans.com)



### Association ENTRAIDE

Travaux ménagers, bricolage, jardinage... faites part de vos besoins à l'association Entraide.

Du personnel à domicile sans les charges de l'employeur, avec des garanties de légalité, de simplicité, de souplesse et 50 % de déductions fiscales.

Contactez entraide du lundi au vendredi

**04 68 26 63 38 - 06 59 75 23 03 -**

[aientraide@orange.fr](mailto:aientraide@orange.fr)



### Association communale de Chasse Agréée

La saison bat son plein et malgré un automne assez sec dans sa première partie, la fructification des chênes et châtaigniers est bonne. Sangliers et chevreuils sont au rendez-vous pour notre grand plaisir.

Seule ombre au tableau, la souche endémique de sangliers existant sur notre massif est en train de se croiser avec une race de cochon vietnamiens ! Nous ne pouvons rejeter la faute sur le réchauffement climatique et la migration de cette espèce très fertile depuis son pays d'origine... Pas moins de 10 animaux ont été aperçus aux abords de notre village. Ces NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) sont malheureusement relâchés ou abandonnés dans la nature tel que les visons d'Amérique, tortues de Floride et écrevisses Américaines. S'ils s'adaptent aux conditions climatiques et au biotope, ces espèces peuvent dans certains cas faire de l'ombre aux espèces autochtones et à terme les remplacer. Nous nous efforçons de réguler cette expansion mais cela ne peut se faire sans vous. N'hésitez pas à nous contacter si vous apercevez lors de vos randonnées ces cochons vietnamiens qui même en plein jour se promènent dans les sous-bois une opération de capture sera réalisée.

### RV Nuances Coiffure !!!

Emilie vous accueillera au 2 rue de l'Horte, :

- \* Mardi 22 janvier 2019
- \* Mardi 05 mars 2019
- \* Mardi 09 avril 2019 ...



### Pédicure ???

Julie Béziat, pédicure-podologue à La Redorte, se propose pour venir tous les 2,5 mois sur Castans où elle a déjà 1 cliente qui se déplace difficilement. Faites-vous connaître en Mairie, si plusieurs personnes sont intéressées une nouvelle convention pourra être passée pour intervenir au 2 rue de l'Horte !



## Bonnes fêtes de fin d'année

Comme chaque année, le conseil municipal offre aux enfants de la Commune un petit cadeau de Noël avant l'heure...

Les enfants pourront ainsi participer à la Magie de Noël à Carcassonne et profiter des tickets offerts pour la grande roue, les manèges, le trampoline, les luges... **Joyeux Noël à Tous !**

**Vœux municipaux le samedi 19 janvier 11 h, salle polyvalente !**

